



CERCLE NAUTIQUE DES VAUROUX

Créée le 20 Nov 1973 N°4967 - J.O. du 7 Dec 1973 - Agréée D.D.J.S. N°28.SU.36268

N° de siret : 333.672.749.00012 - Code APE 926C

Siège social : 1, Rue Salvator Allende 28300 - MAINVILLIERS

REUNION DU 7 NOVEMBRE 2018

COMPTE RENDU

		PRESENTS	EXCUSES	NON EXCUSES
BARAGOIN MIREILE GUEZ ANNICK	PRESIDENTE PRESIDENTE D'HONNEUR	X	X	
VISAGE ERIC JOSEPH CHRISTIAN BONGIOVANNI SANDRINE	TRESORIER TRESORIER ADJOINT SECRETAIRE	X X X		
VINSOT NICOLE NICOLE CHRISTELLE BERTHELOT PATRICE JOSEPH DANIELLE VILLEDIEU GUY BOURDELAS AURELIE	MEMBRE ' ' ' ' ' '	X X X X X X		
PONS ADRIEN BARAGOIN YAN	ENTRAINEUR '		X X	



INSCRIPTIONS/LICENCES saison 2018/2019

Premier bilan

ENF1 = 16

ENF2 = 16

SECTION SPORTIVE 2 GROUPES DE NIVEAU = 28

ADULTES 2 NIVEAUX : PERFECTIONNEMENT + NAT SPORTIVE = 14

DIRIGEANTS / ENTRAINEURS / OFFICIELS = 17

SOIT UN TOTAL A CE JOUR = 91 LICENCES

FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

- COMITE 28 FFN

Réunion de bureau le 14 sept 2018 à Chateaudun – cnv absent

Proposition des récompenses lors de l'AG.

Premier bilan des inscriptions dans les clubs.

Projet sportif – Formation des officiels

Assemblée générale du comité 28 – 28 septembre à Chateaudun – CNV représenté par la Présidente
Projection diaporama – Les bons résultats sportifs masquent les difficultés. Baisse des effectifs – Plus de piscines en 28 et moins de clubs !!!

Seul le député était présent mais il est parti avant de prendre la parole !!

- LIGUE DU CENTRE VAL DE LOIRE

Assemblée générale le samedi 13 octobre au CRJS de Chartres, le cnv était représenté par La secrétaire et un entraîneur Adrien.

Le bilan a été envoyé par mail, celui-ci est à la disposition des membres du cnv. (licences en baisse – manque de bénévoles- fermeture de clubs)

- FEDERATION FRANCAISE DE NATATION

Différents courriers reçus :

- Rappel aux clubs sur la procédure à suivre pour licencier un adhérent ;
- Envoi licence + questionnaire pour les adultes à licencier ;
- Ouverture du serveur le 2 octobre 2018 – paiement en ligne à compter de cette saison tant pour l'affiliation que pour les licences, cette disposition permet ainsi d'homologuer la licence dès réception. Chaque licencié recevra sa licence par mail. Mireille a rencontré des difficultés pour certains, les adresses mail étant mal orthographiées, ces licences ont été transmises sur la boîte du cnvaux.

FONCTIONNEMENT DES SECTIONS - SAISON 2018/2019

- SAUV'NAGE – PASS PORT DE L'EAU, le mercredi et le vendredi de 17h30 à 18h30 encadré par Adrien ;
- PASS COMPETITION, le mardi et le vendredi de 18h15 à 19h30 encadré par Yan ;
- SECTION SPORTIVE, le lundi, mercredi et vendredi de 18h30 à 20h ;
- ADULTES, le mercredi 19h30 à 20h30, encadré par Yan, horaire changé suite à des difficultés de fonctionnement du bassin.

Aucune difficulté constatée. Nous réfléchissons pour la saison prochaine à remettre en place au niveau de l'ENF – 1 groupe venant 1h/semaine, il y a de la demande et compte de leur niveau nous n'avons pu les accepter.

2 Jeunes de la section sportive préparent leur BF1 ayant pour tuteur Adrien.

Quand à Adrien, lui prépare son BF3 avec comme tuteur Yan.

Il a été demandé d'accueillir une jeune australienne pendant quelques semaines, hébergée dans la famille Berthelot. Accord avait été donné. Une licence sera prise afin que celle-ci soit assurée.

MATERIEL

- Poteau – lignes de virages, problème en passe d'être solutionné, pas sans mal. Nouveaux poteaux en attente de livraison.
Coût engendrés :
Nouveau poteaux 690.00€ ht
Reprise des poteaux – 420.00 ht
Frais de port – 50.00€

Soit un nouveau reste à charge de 320.00€ ht – 384.00.€
- Tee shirt – reste 42 ex
- Bonnets – reste 61 ex

DOSSIERS DE SUBVENTIONS – FINANCES

- Le cnv a reçu courant juillet la subvention du conseil départemental : 225.00€ correspondant au 5€ par licence des moins de 18 ans.
- De la ligue, remise lors de l'ag, 268.66€ pour la labellisation.
- A faire les dossiers de subvention des communes Lucé (avant le ?) et Mainvilliers (avant le 17 décembre).
- Il a été nécessaire de faire faire une carte bancaire, coût 40.00€, les licences étant réglées par internet.

ADMINISTRATIF

- Labellisation des clubs, le cnv redéposera 2 dossiers un pour l'animation l'autre pour le développement.
- Les licences sont toutes enregistrées.
- Les encaissements d'Octobre ont été déposés, à faire ceux de novembre ainsi que les tickets sports et vacances.

ACTIVITES

1. **mars – Nuit de l'eau à définir**
2. **Vacances de Février** – entraînements + un stage à Chateaudun.

Les membres du bureau demande à Adrien d'affiner sa proposition et ne particulier de voir qui sera présent avant de définir les modalités.

3. **Voir calendrier sportif** proposé par Adrien, il a été affiché dans la vitrine.

4. **Swin et Run – Mai 2019 au centre aquatique et parc des vauroux.**

André et Mireille ont donné leur accord pour aider les professeurs de sport du collège de Mainvilliers organisateurs.

juin 2019– Fête de la St Hilaire à Mainvilliers Parc des vauroux

Le cnvauroux aura un stand - Les dirigeants sont invités à y participer.

5. **Juillet 2019 – sortie sportive**

Pourquoi pas l'acro branche à Digny à affiner.

FORMATION - aides

2 Jeunes ont poursuivi leur souhait de préparer le BF1 au sein du cnv. Cette formation est assez coûteuse : + 500.00€ à leur charge. Mireille indique en avoir parlé au président du comité 28 dans la mesure où dans leur budget, il y a une ligne formation. Quand au cnvauroux, après discussion il est proposé de prendre en charge à la hauteur de 200.00€ chacun.

Pour Adrien avant de prendre une décision, Eric lui propose de voir s'il ne peut avoir une prise en charge dans le cadre de sa formation professionnelle. Adrien devra se rapprocher de lui pour l'aider.

ASSEMBLEE GENERALE DU CNVAUROUX

Mireille indique avoir préparé un diaporama, elle fait lecture du rapport moral. Eric présente les comptes afin d'être validés par le bureau. M. et Mme Robert, nos vérificateurs aux comptes, ont réalisé leur travail mais se sont excusés pour leur absence à l'AG.

Les invitations ont été envoyées, Monsieur le maire de Lucé et le conseiller départemental se sont excusés, par contre l'adjoint aux sports sera présent ainsi que Monsieur le Président du syndicat maire de Mainvilliers.

Malgré un courrier envoyé, cette année le crédit mutuel n'a pas donné suite aux remises de récompense en conséquence le cnv a financé les coupes à la hauteur de 33.64€.

Des chaises ont été demandées et seront livrées par la ville de Mainvilliers.

Sandrine et Nicole se proposent de faire l'émargement de présence.

RV à 6h pour mettre le matériel en place. Un rétroprojecteur nous a été prêté et André a un grand écran.

REUNIONS

- JEUDI 7 FEVRIER – préparation de la St Hilaire à Mainvilliers.
- Prochaine réunion du cnv courant Avril avant si nécessaire.